

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD – LYON1
DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE de
MEDECINE HYPERBARE ET SUB-AQUATIQUE
Année universitaire 2013-2014

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La qualification en médecine de plongée exige du médecin qu'il soit :

- compétent pour réaliser l'évaluation initiale et le suivi médical des plongeurs de loisir, des plongeurs professionnels et des travailleurs en air comprimé,
- capable de prendre en charge et de traiter les accidents de plongée, et de conseiller employeurs et utilisateurs de plongeurs dans le domaine de la physiologie et de la médecine subaquatiques (avec le soutien d'un expert en hyperbarie),
- averti des aspects de Santé Publique ayant trait à la médecine subaquatique.

La qualification en médecine hyperbare exige du médecin qu'il soit :

- capable de prendre en responsabilité et d'assurer la conduite des traitements par oxygénothérapie hyperbare sur le site de leur réalisation (avec le soutien d'un expert en hyperbarie),
- expérimenté en soins intensifs et réanimation afin d'assurer la prise en charge des patients en situation d'urgence ou en état critique et qui relèvent d'oxygénothérapie hyperbare,
- compétent pour assurer la prise en charge clinique des patients nécessitant un traitement par oxygénothérapie hyperbare (toutes indications).

MODALITES D'ENSEIGNEMENT DU DIPLOME

L'enseignement se déroule sur une année universitaire.

Réunion d'information **vendredi 15 novembre à 14 heures. Hôpital Edouard Herriot 69003 Lyon**

1. Enseignement théorique (80 h) :

- 4 séminaires de 2,5 jours les : (5,6 et 7 décembre 2013) - (9,10 et 11 janvier 2014) - (3,4, et 5 avril 2014) - (5,6, et 7 juin 2014)

Contenu de l'enseignement :

Thème 1 : Notions générales de base, Thème 2 : Médecine hyperbare, Thème 3 : Médecine de la plongée sportive, Thème 4 : Médecine de la plongée et de l'hyperbarie professionnelle, Thème 5 : Pathologie de la plongée et traitement des accidents de la plongée.

- une journée nationale d'enseignement le 28 mars 2014 à PARIS.

2. Stages pratiques : 120 h

Choisis par l'étudiant en accord avec le Coordonnateur de l'enseignement

- 15 demi-journées de 4 heures dans un centre de médecine hyperbare ;
- 15 demi-journées dans un service d'urgence, un SAMU, un service de réanimation.

Les étudiants qui peuvent faire état d'un stage précédent dans un service d'urgence ou de réanimation, un SAMU et dans un centre de médecine hyperbare peuvent être dispensés de la partie correspondante du stage sur décision du Coordonnateur de l'enseignement.

Les dates et les lieux des enseignements sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année

VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

L'assiduité aux enseignements et aux stages est une condition indispensable à la présentation aux épreuves qui se déroulent à Lyon pour les étudiants inscrits à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et qui comportent :

- une épreuve écrite d'une durée de 3 heures avec trois questions rédactionnelles (chacune étant notée sur 20) lors d'une session unique le mercredi 17 septembre 2014 de 14h à 17h. Cette épreuve est commune à toutes les universités qui enseignent ce diplôme.
- une épreuve orale sous forme d'une présentation d'un mémoire original dont la présentation se déroulera en novembre 2014.

L'admissibilité à l'écrit nécessite une note au moins égale à 30/60. Toute note inférieure à 06/20 obtenue à une des questions entraîne l'ajournement quel que soit le total des notes obtenues.

En cas d'absence ou d'échec à l'examen, la validation de l'enseignement pratique reste acquise pour l'année universitaire suivante.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- **Etre titulaire du diplôme français d'Etat de Docteur en Médecine ou d'un diplôme étranger équivalent ou étudiant du 3^{ème} cycle des études médicales (médecine générale et spécialités)**

La capacité d'accueil du diplôme est limitée à 15 participants

L'autorisation d'inscription est délivrée par le Coordonnateur de l'enseignement après examen d'un dossier écrit comportant un curriculum vitae et une lettre de motivation à adresser au plus tard le 10/10/2013 au secrétariat du SAMU-Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence Hôpital Edouard Herriot, 5, place d'Arsonval 69437 Lyon cedex 03

RENSEIGNEMENTS :

- Secrétariat - SAMU – CESU Hôpital Edouard Herriot, 5, place d'Arsonval 69437 Lyon cedex 03
- E-mail : christine.fabro@chu-lyon.fr ou samu69.formations@chu-lyon.fr - Tél 04.72.11.75.88
- E-mail : bertrand.delafosse@chu-lyon.fr – roland.soldner@chu-lyon.fr
- Sur le site de l'Université : www.univ-lyon1.fr

MODALITES D'INSCRIPTION :

Sur le site de l'Université : www.univ-lyon1.fr - (rubrique service/spécialités médicales/DIU) (du 17 juillet au 10 octobre 2013)

Coordonnateur de l'enseignement
Professeur Pierre-Yves GUEUGNIAUD

Coordonnateur adjoint et responsable pédagogique :
Docteur Bertrand DELAFOSSE